

QUELQUES REFLEXIONS SUR LA SPECIFICITE ET L'IDENTIFICATION DES SYSTEMES AGRAIRES

P. JOUVE*

RESUME

La notion de système agraire, d'origine relativement récente, est désormais d'un usage courant dans les recherches et les études portant sur le milieu rural. Mais cet usage montre que la signification donnée à ce concept est assez mouvante. Aussi, dans une première partie, sont analysées les différentes définitions qui lui sont habituellement attribuées afin de mettre en évidence ce qui en constitue la spécificité notamment par rapport aux autres systèmes agricoles. Ensuite sont présentées les caractéristiques du «système» correspondant à ce niveau d'organisation. Pour cela sont identifiés les éléments qui le constituent et qui peuvent se regrouper en trois grandes composantes : physique, socio-économique et technique, constituant la structure de base de tout système agraire. Puis on étudie les différents types de relations entre ces composantes déterminant le fonctionnement du système. Ensuite a été étudié le problème de l'identification et des limites sur le terrain, des systèmes agraires. Pour cela deux moyens sont proposés : la lecture des paysages agraires et le repérage des règles et pratiques communes et de leur extension spatiale. Enfin, en conclusion, on s'interroge sur l'utilité d'un tel concept pour l'étude du milieu rural comme pour son développement. Il apparaît que sa pertinence est variable suivant les situations et en particulier le degré d'évolution technique et économique des sociétés rurales, néanmoins la notion de système agraire constitue un instrument privilégié pour saisir la diversité géographique des modes d'exploitation de milieu rural et leur dynamique à l'échelle régionale.

MOTS CLES

Développement rural - Système agraire - Concepts - Identification - Paysage - Pratiques agricoles

«Ce sont maintenant les objets qui sont représentés par des métaphores, c'est leur organisation qui fait figure de réalité».

BACHELARD

INTRODUCTION

La notion de système agraire est relativement récente, comparée à celle de concepts proches avec lesquels elle a parfois été confondue, tels que système de cultures, utilisé par les agronomes depuis près de deux siècles, ou structures agraires dont l'usage est depuis longtemps familier aux économistes et aux géographes.

Cette relative jeunesse du concept de système agraire explique peut-être, l'intérêt qu'on lui porte depuis quelques années, intérêt manifesté aussi bien par les séminaires et colloques qui lui sont consacrés que par la création de programmes de recherche ayant les systèmes agraires comme intitulé.

Mais à y regarder de plus près, on s'aperçoit que l'emploi qui est fait de ce concept est fort disparate et recouvre des pratiques et des objets d'étude très diversifiés ; l'usage le plus discutable étant de réduire la notion de système agraire à celle d'un simple concept englobant les différents systèmes agricoles que l'approche systémique de la production agricole conduit à identifier (système de culture, de production, etc...). Dans cette acception, il n'est en quelque sorte que la courbe enveloppe des sous-systèmes qu'il inclut. Or s'il ne devait être que cela, il ne saurait être considéré comme un système véritable dont une des caractéristiques de base est que «le tout est plus que la somme des parties».

* DSA - CIRAD

Se pose donc le problème de l'identité de ce concept : qu'est-ce qu'un système agraire, qu'est-ce qui fonde sa singularité par rapport aux autres systèmes agricoles ? C'est précisément la première question à laquelle nous essaierons de répondre. Puis nous tenterons de voir quel peut être son utilité. Dans un prochain article, nous présenterons une méthode d'étude des systèmes agraires, élaborée à partir de ces réflexions et de l'expérience acquise sur un certain nombre de terrains.

I - DEFINITIONS DES SYSTEMES AGRAIRES

Les différentes définitions des systèmes agraires

L'émergence récente du concept de système agraire, ainsi que les usages diversifiés qui en ont été faits, expliquent la large gamme de définitions auxquelles il a donné lieu. Aussi une première façon d'appréhender ce qui constitue les aspects fondamentaux et singuliers de la notion de système agraire consiste à comparer ces définitions en nous limitant cependant à celles le plus couramment utilisées.

mettent en évidence leur caractère de production collective et historique

La plus ancienne, citée par G. SAUTTER est celle de CHOLLEY (1946). Elle met en évidence le caractère «collectif» et «historique» du processus constitutif d'un système agraire : *«Le système agraire évoque d'abord une conception psychologique plus ou moins collective résultant des apports de toute une série de générations et comprenant des tendances ethniques, des traditions, des expériences individuelles, des échanges avec d'autres groupements humains, etc... qui règlent le choix des cultures et leur combinaison, c'est-à-dire la manière de les répartir sur la terre... Le système agraire répond ensuite à une organisation du travail (outils, attelages, main-d'œuvre) que nous dénommons généralement le train de culture».*

Ce qui est également intéressant à remarquer dans cette définition, c'est la notion de «règles» sur laquelle nous reviendrons car elle est une des clés de l'identification des systèmes agraires. Notons au passage que, pour CHOLLEY, ces règles concernent essentiellement la conduite des cultures et leur «combinaison», ce qui recoupe tout-à-fait la définition moderne des systèmes de cultures (SEBILLOTTE, 1982) et qui explique l'assimilation faite par l'auteur entre systèmes de cultures et systèmes agraires.

Il poursuit en considérant les systèmes agraires comme partie d'un ensemble complexe d'éléments en «combinaison», on dirait maintenant en interaction. *«Cette combinaison, comme la plupart de celles qui sont l'expression d'une activité humaine, est d'ordre à la fois physique, biologique et humaine».* Cette triade, sous des désignations proches, se retrouve dans les définitions données au concept de système agraire par B. VISSAC et M. MAZOYER.

Pour le premier *«un système agraire est l'expression spatiale de l'association des productions et des techniques mises en œuvre par une société en vue de satisfaire ses besoins. Il exprime en particulier l'interaction entre un système bio-écologique représenté par le milieu naturel et un système socio-culturel, à travers des pratiques issues notamment de l'acquis technique».*

Pour le second *«un système agraire, c'est d'abord un mode d'exploitation du milieu historiquement constitué et durable, un système de forces de production adapté aux conditions bioclimatiques d'un espace donné et répondant aux conditions et besoins sociaux du moment».*

la société rurale acteur principal

Dans ces deux définitions, nous retrouvons la référence à la société comme acteur principal de ce niveau d'organisation et par là, la notion de système agraire se distingue nettement des autres systèmes agricoles en ce qui concerne son domaine d'application.

et gestionnaire d'un espace

Par ailleurs est nettement affirmée la dimension spatiale dans laquelle s'inscrivent les relations qui déterminent le fonctionnement des systèmes agraires. Cette référence à l'espace et à sa gestion, explique que les recherches sur les systèmes agraires constituent un terrain de rencontre et de coopération privilégié entre géographes et agronomes même si les premiers ont eu pendant longtemps, dans ce domaine, une sérieuse avance sur les seconds.

Enfin sont mentionnés deux éléments essentiels de toute définition d'un système : sa finalité (satisfaire les besoins de la société concernée) et les conditions de son devenir historique lié à sa reproductibilité dans le temps qui pose le problème de l'évolution des systèmes agraires.

En résumé, à travers ces différentes définitions et si on exclut les deux dernières caractéristiques à caractère général, il est facile d'identifier les «mots clés», les dénominateurs communs qui fondent l'identité de la notion de système agraire, à savoir : espace, société, interactions entre facteurs physiques, techniques et humains.

On peut donc considérer qu'un système agraire correspond aux modes d'exploitation agricole d'un espace donné par une société résultant de la combinaison de facteurs naturels, socio-culturels, économiques et techniques. (1)

Quoiqu'il en soit, si l'on veut aller plus loin dans la définition de l'identité des systèmes agraires, il nous semble nécessaire de s'interroger sur la nature même du «système» auquel on a à faire.

II - LES COMPOSANTES D'UN SYSTEME AGRAIRE ET LEURS RELATIONS RECIPROQUES

1. Les éléments structurels :

trois grands types
de composantes
correspondant

Si l'on se réfère à la définition générale d'un système : «objet complexe formé d'éléments ou de composants distincts entre eux et conférant à l'ensemble une unité fonctionnelle», il ressort qu'un système est d'abord un ensemble d'éléments. Dans le cas d'un système agraire on peut en distinguer trois grands groupes :

au milieu naturel

— les éléments correspondant aux caractéristiques du milieu naturel, ayant une influence sur le mode d'exploitation agricole de l'espace considéré. Dans ce premier groupe vont se retrouver les caractéristiques des sols, du climat, de la végétation naturelle, caractéristiques constitutives de la composante bio-physique mentionnée dans les définitions précédentes.

au milieu humain

— les éléments socio-économiques du peuplement humain qui sont en relation avec l'exploitation de l'espace occupé par ce peuplement. Ces éléments concernent aussi bien les caractéristiques démographiques de la société rurale considérée, que son organisation économique ou la nature des rapports sociaux, le tout étant en partie héritage de l'histoire et produits d'une culture.

aux techniques

— Enfin les éléments caractérisant les techniques d'exploitation agricole du milieu, techniques considérées au sens large c'est-à-dire incluant aussi bien les techniques culturelles et zoo-techniques proprement dites, que l'outillage, le matériel végétal, les modes d'aménagement du milieu. Cette dernière composante correspondrait à la notion de «panoplie technique» proposée par GOUROU pour caractériser les capacités de maîtrise du milieu par une société rurale et comprendrait les éléments constitutifs du «système technique» dont parle MAZOYER pour définir la combinaison cohérente de techniques mises en œuvre par une société pour exploiter son milieu.

2. L'étude du fonctionnement

les relations entre
composantes
bases du
fonctionnement
des systèmes
agraires

Ces trois grandes composantes du système agraire, sont celles qui lui confèrent sa structure. Mais on ne peut légitimement parler de système que si on dépasse la simple identification des éléments qui le constitue pour s'intéresser à son fonctionnement. Trop souvent les études de systèmes agraires se limitent à la seule description de leurs éléments structurels, ce qui leur confère un aspect monographique qui est la façon la plus commune de dévoyer l'approche systémique.

Pour se prévaloir d'une telle approche, il faut accéder au fonctionnement du système en mettant à jour les relations, les interactions et les articulations spatiales et temporelles entre les éléments propres à chacun des trois grands types de composantes identifiés précédemment. Dans ce domaine, plus que dans tout autre, l'affirmation de BACHELARD (1965) est particulièrement vraie : «C'est la relation qui dit tout, qui prouve tout, qui contient tout».

quelques repères

Les relations qui peuvent s'établir entre les trois grandes composantes de base du système permettent de déterminer un certain nombre de caractéristiques fonctionnelles qui serviront ensuite de repères et de guides à l'étude de tout système agraire. Dans un premier temps, nous examinerons les relations qui s'établissent entre les composantes prises deux à deux :

1. Le qualificatif d'agricole peut prêter à discussion du fait de son caractère apparemment restrictif. Il signifie simplement que ce sont les activités liées à la production agricole ou en relation directe avec elle qui seront prises en considération dans la définition d'un système agraire. Cela comprend bien entendu outre les productions et les processus techniques qui leur sont associés, les modalités de gestion d'utilisation et de reproduction des facteurs de production. C'est finalement moins restrictif qu'on ne le croit, mais cela ne saurait inclure toutes les activités ou éléments du fonctionnement d'une société rurale (santé, religion...). C'est probablement à cause de ces limitations que certains géographes préfèrent utiliser le terme de système rural. A chaque point de vue ses outils.

a) Les relations entre les composantes sociales et physiques d'un système agraire peuvent être appréhendées par l'étude de l'organisation sociale relative à l'utilisation et la gestion des ressources du milieu naturel. L'usage qui est fait de la première de ces ressources qu'est la terre, sera analysée à travers les pratiques d'appropriation, d'utilisation et d'échange qui lui sont propres (ce qui permettra de comprendre comment est géré le foncier). La répartition plus ou moins inégalitaire de ce foncier entre les différents groupes sociaux et ethniques (structures foncières) et la genèse historique des disparités d'accès au foncier seront très révélatrices des rapports de force au sein de la société rurale.

l'usage du foncier

des ressources naturelles

De la même façon, on s'attachera à comprendre l'organisation sociale relative à la gestion des autres ressources naturelles : l'eau (modalités de mobilisation et d'usage, droits d'eau...), la végétation naturelle, parcours, forêts, (règles d'exploitation : mise en défens, limitation des prélèvements...), éventuellement la faune (droits de chasse).

La complexité et le degré de sophistication des règles produites par une société pour gérer ses ressources naturelles constituent de bons indicateurs de leur rareté et de leur caractère stratégique. La gestion de la terre et de l'eau par les Seksawa décrite par J. BERQUE dans son ouvrage sur «les structures sociales du Haut-Atlas» en est un bon exemple.

b) L'étude des relations entre la composante sociale et humaine et la composante technique des systèmes agraires va fournir des éléments de compréhension de ce que l'on appelle le système technique *senso latu* et de sa dynamique historique.

l'organisation du travail

Pour cela l'étude devra porter tout d'abord sur la gestion et l'organisation du travail dans ce système. La durée journalière moyenne du temps de travail, la productivité de ce travail constituent de bons repères du stade d'évolution des sociétés rurales et du fonctionnement de leurs systèmes agraires. De même la forme et les modalités du travail au sein des unités de production (répartition des tâches par sexe, par âge...) et au sein de la société elle-même (esclavage, métayage, salariat, entraide,...) sont également très significatifs de ce mode de fonctionnement.

les moyens techniques utilisés

L'autre aspect du système agraire, qui résulte de cette relation entre l'organisation d'une société et sa capacité de maîtrise et de transformation du milieu qu'elle exploite, concerne les moyens techniques qu'elle utilise. Par moyens techniques, il faut entendre aussi bien la force de traction (manuelle, animale mécanique,...) que le degré d'utilisation des intrants ou la nature de l'outillage. Au-delà de l'inventaire de ces moyens, qui ne peut être qu'un préalable dans une approche systémique, il est important de mettre en évidence la combinaison de ces moyens et son influence sur la productivité du travail qui traduit un mode de production (MAZOYER 1987) et révèle un stade d'évolution dans les processus d'exploitation du milieu et de ses ressources comme l'a montré BOSERUP (1970), dans sa thèse sur l'évolution agraire en fonction de la pression démographique. C'est aussi dans cette articulation entre système technique et société que se manifestent souvent les traits les plus originaux des systèmes agraires qui, peuvent aider à leur identification pratique sur le terrain.

et la productivité du travail

Les éléments de leurs systèmes techniques qui peuvent ainsi singulariser les systèmes agraires sont très divers. En effet ces caractéristiques emblématiques peuvent être tout aussi bien :

caractéristiques symboliques des systèmes agraires

- une espèce cultivée : le riz pour les Diola de Casamance, la pomme de terre pour les sociétés andines ou le palmier dattier pour les communautés oasiennes et, pour prendre des exemples moins exotiques, la vigne dans le Languedoc sans parler du «pays de la mirabelle»,
- une espèce animale : les bovins pour les Peuls, les dromadaires pour les Touaregs ou le buffle du Sud-est asiatique,
- une technique comme la culture sur billon des Kabié au Togo qu'ils transportent avec eux dans leur migration vers le sud,
- un type d'aménagement : les clôtures du «bocage» Bamileke au Cameroun par exemple,
- ou un outil : la machette des sociétés forestières, l'iler des agriculteurs sahéliens.

c) Le dernier type de relations binaire est celui qui s'établit entre la composante technique du système et le milieu physique.

une dépendance aux contraintes physiques variable suivant la technicité et l'économie des sociétés rurales

A priori on est tenté de penser que ce type de relations est d'autant plus fort que le niveau technologique de la société rurale est peu développé et donc qu'elle dispose de peu de moyens pour s'affranchir des contraintes du milieu. C'est en partie vrai, mais en partie seulement car on note que, dans de mêmes conditions pédoclimatiques, des sociétés rurales peuvent élaborer des modes différents d'exploitation du milieu comme nous en donne l'exemple les Adjas et les Ewés qui se partagent l'exploitation de la même région du Togo (TALLEC, 1986). Cette diversité nous rappelle, qu'hormis les situations les plus contraignantes où la survie d'un groupe est en jeu, les déterminants

culturels et historiques influent tout autant que les données physiques du milieu sur l'organisation des systèmes agraires.

A l'inverse dans les sociétés rurales techniquement développées comme celles que l'on trouve en Europe et qui ont donc en principe les moyens de réduire, sinon de supprimer, les contraintes du milieu en l'artificialisant, on note cependant que la liaison entre un type de milieu et les systèmes techniques dominants qui y sont pratiqués est loin d'être abolie. Dans certains cas, là où le caractère marchand de l'agriculture est le plus développé, elle s'est même renforcée du fait de l'adoption, par la majorité des agriculteurs d'une région, du même mode d'exploitation des opportunités et potentialités locales par rapport à un marché de dimension nationale ou internationale.

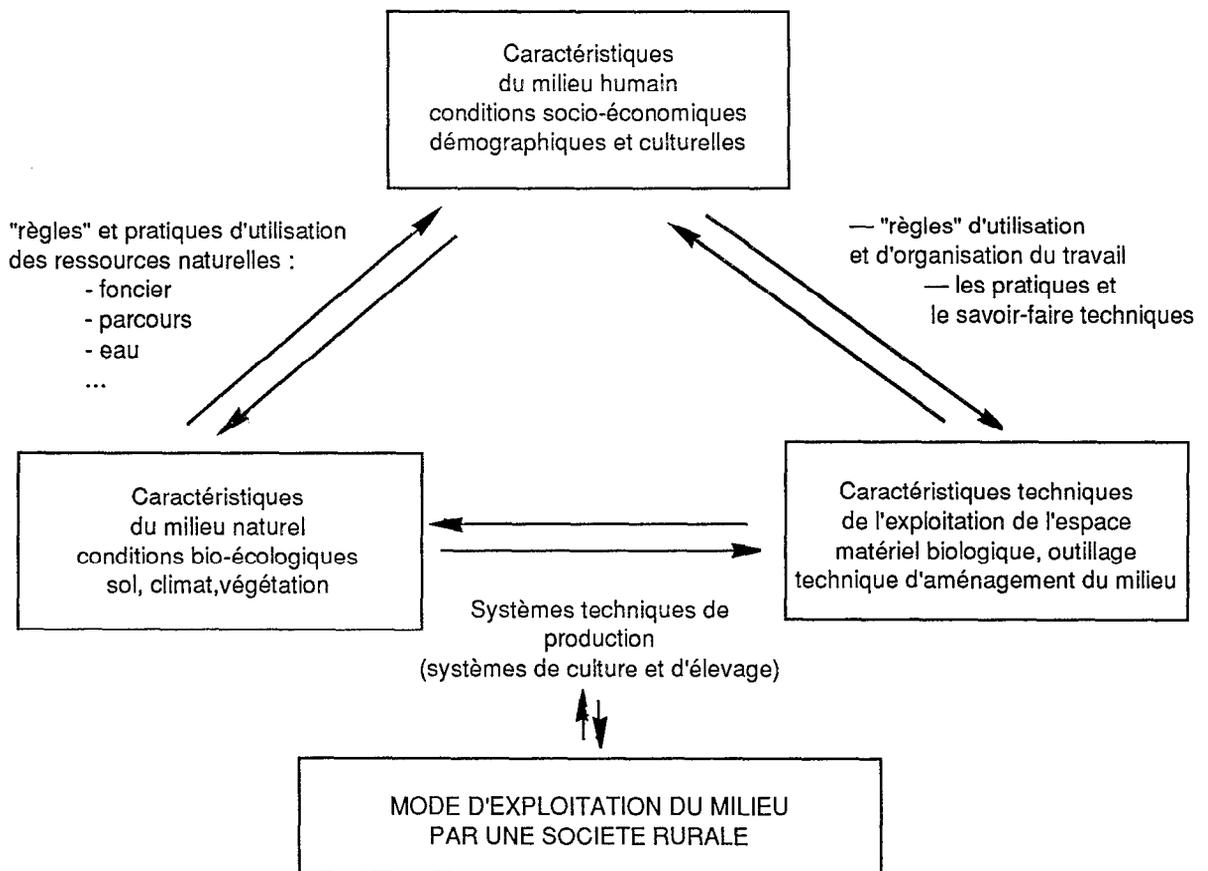
Les systèmes de culture en tant qu'exploitation homogène du milieu par une même combinaison de productions végétales et animales représentent certainement l'expression la plus manifeste de cette liaison entre la composante technique d'un système agricole et les caractéristiques physiques de son espace.

**Predominance
des Inter-relations
entre les trois pôles
du système**

Si les différentes relations entre composantes prises deux à deux, permettent de structurer le champ d'étude d'un système agricole, on a cependant vite conscience que rares sont les relations de type binaire qui d'une façon ou d'une autre ne sont pas influencées par le troisième pôle du système. Ainsi les règles sociales qui président à la répartition ou à l'utilisation des terres (facteur physique) ne sont pas indépendantes des techniques d'exploitations de ces terres. Le prêt de terre, courant en Afrique dans les zones où la pression foncière n'est pas encore trop forte, sera le plus souvent assorti d'une clause interdisant les plantations qui pourraient pérenniser le droit d'usage de la terre prêtée. De même, au Maroc, de grands propriétaires louent certaines de leurs parcelles pour une seule campagne à des agriculteurs sans terre avec obligation d'y pratiquer une culture sarclée afin qu'ils puissent l'année suivante en récupérer la plus-value agronomique.

On voit donc que si l'on veut rendre compte du fonctionnement d'un système agricole on est amené à mettre à jour les interrelations entre les trois pôles qui le constituent comme le montre le schéma ci-dessous du fonctionnement global d'un système agricole.

MODELE SIMPLIFIE DU FONCTIONNEMENT D'UN SYSTEME AGRAIRE



III — IDENTIFICATION ET LIMITES

l'identification et la délimitation des systèmes agraires posent souvent des problèmes

L'identification sur le terrain des systèmes agraires pose des problèmes qui n'ont pas toujours trouvé de solutions satisfaisantes et qui explique peut-être le décalage entre la reconnaissance du concept et son utilisation effective comme outil de compréhension des réalités agraires.

A partir de ses réflexions précédentes sur la spécificité du concept de systèmes agraires, il nous semble possible de proposer des méthodes d'identification de ces systèmes qui permettent notamment d'en préciser l'extension spatiale et les limites.

1. L'analyse des paysages

les paysages reflètent morphologiquement des systèmes agraires

La première de ces méthodes s'appuie sur l'analyse et la lecture des paysages. En effet si on considère qu'un système agricole est fondamentalement un mode d'exploitation d'un espace donné, ce mode d'exploitation va se traduire nécessairement par une structuration particulière de cet espace, structuration liée à la répartition de l'habitat, du parcellaire des zones cultivées par rapport aux friches et aux forêts, etc... Bref il va en résulter une empreinte sur les paysages qui sera différente suivant le mode d'organisation adoptée et qui va constituer en quelque sorte la signature du système. Il suffit pour s'en convaincre de comparer la structure auréolaire des paysages sahéliens du pays de Haoussa au Niger avec l'occupation lacunaire du sud-ouest Burkina ou la forte anthropisation des paysages rwandais.

Le repérage puis la délimitation d'un système agricole passent donc par l'identification des paysages agricoles qu'il a produit. Mais il ne faut pas seulement les repérer, les cartographier, il faut aussi savoir les interpréter, leur donner du sens en montrant leur liaison avec les conditions du milieu physique, l'articulation entre les différentes parties qui les constituent (l'ager et le saltus notamment) et les dynamiques historiques dont ils résultent.

les systèmes de culture éléments de lecture des paysages

Pour la partie cultivée, il existe un concept qui est particulièrement opératoire pour lire et comprendre ces paysages agricoles, c'est celui de systèmes de culture, signalé précédemment. Il permet de distinguer des ensembles de parcelles conduits de façon relativement homogène et faisant l'objet de particulier des mêmes successions culturales.

Dans les agricultures traditionnelles on note une grande correspondance entre les systèmes de culture et les unités morphopédologiques du milieu. Les exemples de cette correspondance sont visibles partout ou presque. Ainsi quand on parcourt la toposéquence qui dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal, va des terres de falo, dans le lit mineur du fleuve jusqu'aux terres dunaires de diéri en passant par les terres des levées alluviales (fonde) et les terres de bas-fonds (walo), on voit qu'à chacun de ces types de terrain correspond un système de culture bien défini : système en partie maraîcher sur les rives du fleuve, système associant maïs et sorgho à cycle court sur les levées alluviales, système de culture de décrue à base de sorgho dans les bas-fonds, enfin système mil-sorgho-arachide ou niébé sur les sols dunaires.

Les mêmes correspondances se retrouvent en Casamance tout au long du transect qui va des «bolongs» aux terres de plateau en voie de colonisation, ou dans la péninsule de Sathing-Phra au Sud Thaïlande dont l'occupation du sol a été minutieusement étudiée par G. TREBUIL (1983).

La force et l'évidence de cette correspondance entre systèmes de cultures et unités de milieu nous conduit à retrouver la notion de terroir dans son acception traditionnelle, celle où le terroir correspond précisément à un mode de mise en valeur homogène d'un même milieu. Et on ne peut s'empêcher de penser que l'utilisation par les géographes africanistes de ce même mot de terroir, dans un sens différent, pour désigner le territoire exploité par une communauté rurale ne fait que traduire la trop longue absence des agronomes et de leurs concepts dans l'analyse des paysages agricoles et des pratiques agricoles qui les ont façonnés.

A la lecture de ces paysages, il apparaît d'ailleurs que les systèmes de culture sont peut-être plus un constituant des systèmes agricoles qu'un sous-ensemble des systèmes de production comme on a plutôt l'habitude de les considérer. Ainsi, au Népal, on observe un étagement particulièrement net des systèmes de culture en fonction du gradient altitudinal. A chaque étage correspond grosso modo un même mode d'occupation du sol, un même système de culture. Par contre l'analyse des exploitations concernées par chacune de ces strates fait apparaître une grande diversité d'unités de production aussi bien sur le plan des disponibilités foncières, monétaires ou en force de travail. Mais tout se passe comme si les contraintes du milieu étaient si prégnantes que par des ajustements entre exploitations, un seul système de culture était finalement adopté, celui-là même qui compte

dans les agricultures traditionnelles forte correspondance entre unité du milieu physique et systèmes de culture

fondement de la notion du terroir

dans la vallée du Fleuve Sénégal, en Casamance, en Thaïlande, comme au Népal

tenu des techniques disponibles, se révèle le mieux adapté à ces contraintes et aux besoins de la société rurale du lieu. (KNEPFLER, 1986).

La même uniformisation des systèmes de culture se retrouve au Maroc dans des régions où, comme au Népal, on a de grandes disparités dans les structures agraires.

En définitive on peut considérer les paysages comme le reflet morphologique des systèmes agraires et les systèmes de culture comme une des clés de lecture de ces paysages pour la partie cultivée.

2. Le repérage des règles et pratiques communes

Le deuxième moyen d'identification des systèmes agraires que nous proposons a un caractère plus général que le premier, qui lui ne porte que sur les formes visibles des systèmes agraires. Ce deuxième moyen consiste à repérer les «règles» ou les pratiques sociales, techniques, économiques, communes à un ensemble d'unités de production et relatives à la gestion et l'exploitation agricole de leur milieu et de ses ressources.

La notion de «règles» ne correspond pas ici à des obligations strictes et coercitives mais plutôt à un ensemble d'usages communs, en grande partie intériorisés et qui constituent une autre manifestation de la dimension culturelle et sociologique des systèmes agraires. Aussi est-on amené, comme l'a déjà noté G. SAUTTER, à faire un rapprochement avec la notion "d"»habitus» de P. BOURDIEU (1980) qu'il définit comme «*principe générateur et organisateur de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement réglées et régulières, sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente des fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre*».

Les pratiques communes à une société rurale résultent des règles plus ou moins explicites

"règles" techniques ou sociales, fondement des systèmes agraires

et moyen pratique d'identification et de délimitation de ces systèmes

a) Ces règles ou usages communs concernent tout aussi bien **les processus de production** qui déterminent les systèmes de culture et d'élevage que les modes de gestion des facteurs de production : organisation du travail, répartition du foncier ou dévolution du surplus.

Ces règles, sont d'abord celles que les communautés rurales se sont données pour la gestion et l'exploitation de leurs ressources collectives (eau, parcours, forêts, etc...) mais elles recouvrent aussi les pratiques qui, sans être formellement imposées, sont cependant d'usage commun comme peuvent l'être la pratique de la culture associée, l'entraide pour certaines tâches, ou les tontines destinées à collecter l'épargne, par exemple.

Le principe de base de ce moyen d'identification des systèmes agraires paraît relativement simple. On considèrera comme relevant d'un même système agricole les communautés rurales ayant les mêmes «règles» en ce qui concerne le mode d'exploitation de leur milieu et les limites géographiques du système seront déterminées par l'extension territoriale de ces règles et pratiques communes.

Si le principe est simple, son application par contre soulève quelques difficultés. Celles-ci tiennent, entre autres, au degré de précision que l'on va adopter pour déterminer les règles et pratiques communes qui vont servir de base à l'identification et l'extension du système agricole. Ainsi à ne considérer, comme invariants et déterminants du système que quelques grandes caractéristiques communes ayant trait soit aux productions de base soit aux modes de production dominants, on est conduit à donner à la notion de systèmes agraires une grande extension spatiale correspondant le plus souvent à une vaste région agroécologique voire à un sous-continent.

b) C'est à cette échelle que se placent MAZOYER ou BOSERUP lorsqu'ils étudient **l'évolution historique** des systèmes agraires, caractérisée par des modes de production aussi généraux que la culture sur brûlis, la jachère courte ou l'association agriculture-élevage.

C'est également à cette échelle que l'on se place lorsque la notion de système agricole est entendue dans le sens de «civilisation agricole» celle-ci étant généralement repérée par quelques constituants élémentaires du système : une culture (la civilisation du mil au Sahel, du maïs au Mexique) ou un mode de production (la culture itinérante).

Ce glissement sémantique du système à la civilisation n'est pas fortuit. En effet derrière les cultures ou le mode de production dominants on veut signifier toute l'organisation sociale et technique de la société concernée ainsi que les traits de son histoire. Ainsi parler de la civilisation de la «châtaigne» en région cévenole c'est suggérer à travers cette production «symbole» tout le particularisme de l'ancien système agricole de cette région.

Il n'est pas inintéressant de relever au passage, qu'à cette échelle, il est fréquent également de noter l'utilisation de la notion de système de production. Le découpage de l'Afrique de l'Ouest suivant un gradient d'aridité sud-nord, en systèmes de production de plantation en zones forestières, à base de maïs-coton au niveau des savanes, de mil-arachides plus au nord, illustre bien ce type d'utilisation.

l'extension spatiale des systèmes agraires

du sous-continent
à la petite région

Est-elle justifiée ou ne vaudrait-il pas mieux parler de système agraire ? Tout dépend du point de vue auquel on se place ; si on ne s'intéresse qu'au système technique dominant, le terme de système de production nous paraît approprié, si par contre on sous-entend l'organisation sociale qui est associée à ces systèmes techniques alors il nous semble préférable de parler de système agraire.

des civilisations
agraires aux
systèmes agraires
locaux

A l'autre extrémité, on voit le terme de système agraire être adopté pour désigner des modes d'exploitation agricole d'espaces ayant une extension relativement limitée. En général, cette acception correspond à des subdivisions d'ensemble territoriaux plus vastes. Les raisons qui conduisent à de telles subdivisions sont, en gros, de quatre natures :

- Soit il s'agit de sous-régions présentant des caractéristiques physiques particulières ayant induit des modes d'exploitation du milieu spécifique permettant de distinguer des systèmes agraires locaux comme l'a fait BERGERET (1986) dans son étude des collines himalayennes du Népal.
- Soit on a coexistence sur un même territoire d'ethnies différentes ayant des droits, des coutumes, un niveau technologique différents, comme c'est le cas dans la région de Notse au Togo (TALLEC 1986).
- Soit, cas assez fréquents en Afrique, par suite des vicissitudes de l'histoire on a, au sein d'une même région, de grandes différences de pression foncière qui induisent des modes d'exploitation du milieu très contrastés comme on a pu le montrer dans la région de Maradi au Niger ou du Yatenga au Burkina Faso (DUGUE, 1987).

diversité des
facteurs de
différenciation :
l'ethnie, l'histoire,
la culture...

Enfin l'identification de sous-ensembles au sein d'une région plus vaste peut être faite à partir de solidarités qui ne sont ni ethniques, ni territoriales, mais liées à un mode de production dominant. C'est précisément sur cette base que M. PEPIN - LEHALLEUR et G. SAUTTER ont identifié des systèmes agraires élémentaires dans la région de Mante au Mexique.

A ces quatre cas de figure s'ajoutent ceux qui résultent de leur combinaison, comme par exemple dans la région du Logone-Birni au Nord Cameroun, où le « patchwork » ethnique propre à cette région s'organise en fonction des différences de milieu, chaque ethnie occupant la position d'espace la plus adaptée à son mode de vie et de production dominant : élevage, pêche ou agriculture. (PONSART - DUREAU, 1985)

A quelle échelle
appréhender les
systèmes agraires ?

c) Entre ces deux échelles, celle du local et celle de la zone agro-écologique où se situe la « bonne » dimension des système agraire, si tant-est qu'il y en ait une ? Lorsque les systèmes agraires sont identifiés à l'échelle locale ils sont généralement qualifiés de systèmes élémentaires ou de sous-systèmes, qualification qui laisse entendre qu'ils peuvent être regroupés dans un ensemble territorial plus vaste. Se pose alors la question de savoir quels sont les critères d'agrégation permettant ces regroupements ?

Les études sur le terrain montrent qu'un premier facteur d'agrégation est l'existence de relations d'échange et de complémentarité entre systèmes agraires élémentaires. Complémentarité dans la gestion des potentialités du milieu et donc complémentarité dans les activités agricoles comme celle qui existe par exemple au Sahel entre agriculteurs sédentaires et éleveurs semi-nomades peuls. Le lien entre systèmes agraires locaux exploitant des milieux aux ressources différenciées peut être aussi dû à l'appartenance à un même ensemble ethnique structurant fortement l'organisation sociale des activités agricoles, comme on peut le constater en pays Bamileké où les pratiques sociales transcendent les variations du milieu physique et surdéterminent en partie les systèmes techniques de production (DUCRET et FOTSING, 1987).

la région

d) Enfin il apparaît que l'entité territoriale au sein de laquelle se fait cette agrégation de systèmes élémentaires locaux pour constituer un ensemble ayant les attributs d'un système agraire tels que nous les avons définis précédemment, correspond le plus souvent à la région. C'est en effet à cette échelle que se conjuguent les déterminants spécifiques aux conditions naturelles et ceux provenant d'une organisation sociale commune pour aboutir à des modes d'exploitation de l'espace régional et en particulier à des systèmes techniques originaux.

Dans cette formation d'« habitus » qui singularisent ainsi un système agraire régional il faut souligner, en plus des pesanteurs du milieu, de l'histoire et du peuplement celles plus prosaïques de la proximité qui peut être conflictuelle mais à laquelle il est difficile d'échapper.

Ainsi, on voit que si la région (5 à 15.000 km²) est l'espace où se répère généralement un système agraire, rares sont les cas où, à cette échelle, celui-ci apparaît uniforme. Le plus souvent on a à faire à des **systèmes agraires** que l'on peut qualifier de **complexes** lorsqu'ils associent des sous-systèmes occupant des situations contrastées ayant induit des formes d'exploitation particulières, mais en partie complémentaires, ou conservant un fond commun important de pratiques et

systèmes
complexes
et composites

d'usages. On peut classer dans cette catégorie les systèmes agraires regroupant différents stades d'exploitation du milieu, fonction des différences de taux d'occupation humaine comme les exemples en sont fréquents en Afrique (JOUVE et DAVID, 1985).

Par contre le qualificatif de «composite» proposé par le sociologue PASCON nous paraît bien adapté pour désigner des systèmes agraires où coexistent dans des relations de complémentarité-concurrence des groupes sociaux et des systèmes de production de niveaux technologiques différents, plus ou moins insérés dans l'économie marchande. Au Maghreb, le dualisme secteur moderne - secteur traditionnel résultant de la colonisation fournit de bons exemples de ces systèmes composites. Ce dualisme n'est pas exceptionnel, il se retrouve dans de nombreuses situations du tiers monde, du fait, de l'intrusion dans des sociétés rurales traditionnelles de système de production extravertis à fort coefficient de capital. C'est le cas par exemple, en zone forestière équatoriale quand coexistent sur le même territoire, plantations industrielles et systèmes vivriers. A terme, on peut se demander si de complexes les systèmes agraires des pays en voie de développement ne sont pas tous condamnés à devenir composites.

CONCLUSION

1. Quel est l'utilité du concept de système agraire ?

Au terme de cet essai d'analyse de l'identité des systèmes agraires et de l'usage qui en est habituellement fait nous voudrions réfléchir sur l'utilité du concept même de système agraire.

En ce qui concerne l'analyse du milieu rural, l'utilité de ce concept paraît assez évidente, même si son usage reste encore imprécis et limité. Tout d'abord il constitue le modèle de représentation le plus approprié pour rendre compte du fonctionnement de l'agriculture à l'échelle régionale dans une approche systémique (BEDU L. et col, 1987).

instrument commun
d'analyse du
milieu rural
pour les géographes

Pour les géographes, il permet de réconcilier les versants physiques et humains, souvent dissociés, de leur discipline. Ce retour aux sources est en même temps une occasion du renouvellement de leur approche, comme ont pu le montrer certains travaux récents parmi lesquels on peut citer l'étude des systèmes agro-territoriaux du Maghreb par J. LE COZ (1988) ou celle des systèmes agraires de Xalapa au Mexique (MARCHAL et HOFFMAN, 1987).

et les agronomes

Pour les agronomes, le profit peut être tout aussi grand. En effet la notion de système agraire leur permet de ne plus considérer la région comme le simple cadre des activités agricoles analysées à l'échelle des exploitations, mais comme un niveau d'étude en soi. Cela suppose bien entendu de modifier l'approche traditionnelle de la région, en dépassant l'étude des conditions de la production propre à cette échelle (zonage agro-climatique, pédologique ou socio-économique) pour s'intéresser aux modes d'exploitation de l'espace régional (cf. en particulier le zonage du delta du fleuve Sénégal - JAMIN et TOURRAND, 1986 et celui du Zou - ROESCH et col, 1986).

En élargissant ainsi leur champ d'investigation, les agronomes vont devoir intégrer, dans l'interprétation des systèmes techniques à l'échelle régionale, des déterminants ethno-sociologiques qui leur étaient peu familiers jusqu'ici, mais qui sont pourtant essentiels à la compréhension des pratiques paysannes.

En s'engageant dans cette voie ils pourront faire la part dans ces pratiques de ce qui revient à la décision individuelle et qui est parfois fort limitée, de ce qui résulte des acquis et usages collectifs et, chemin faisant, ils seront peut-être amenés à revoir leurs propres méthodes d'investigation et d'analyse du milieu rural, souvent fortement marquées d'eurocentrisme.

Malgré sa fécondité, on ne saurait cependant faire de la seule étude des systèmes agraires la panacée universelle pour l'étude et la compréhension du milieu rural. En particulier on ne peut négliger l'influence de facteurs dépendants des niveaux d'organisation supérieure que constituent l'Etat ou les ensembles régionaux dans le fonctionnement et le développement des agricultures régionales. Mais si l'approche du milieu rural en terme de système agraire ne fait pas de ces facteurs (politique des prix, subventions, fluctuations des marchés internationaux...) des objets d'étude, par contre elle les considère comme des déterminants de première importance dont il importe d'analyser les effets à l'échelle d'étude considérée. Cette remarque devrait faire justice des reproches trop souvent faites à l'approche système agraire de la non prise en compte des facteurs macro-économiques.

outils d'analyse
macro-économique
utile au
développement
rural

Pour le développement rural, l'utilité du concept de système agraire apparaît tout aussi manifeste. M. MAZOYER en particulier a très clairement montré en quoi son objet «les modes d'exploitation du milieu...» rejoignait pleinement les préoccupations centrales de la science du développement rural, chargée précisément d'étudier les modalités et conditions du changement de cette exploitation. Soulignant son caractère de concept macro-économique, par opposition aux autres systèmes agricoles, il a aussi montré comment le concept de système agraire pouvait être un outil d'interprétation des grandes étapes de la transformation des processus de production; Aussi ce concept apparaît comme un instrument de compréhension aussi bien des diversités spatiales de l'agriculture que de son évolution historique et en particulier des dynamiques agraires régionales.

2. Quel est son avenir ?

pour les sociétés
modernes,
obsolescence des
systèmes agraires ?

On est cependant en droit de se demander si l'accélération de l'histoire, avec les télescopages qu'elle entraîne entre les stades d'évolution de l'agriculture au sein d'une même zone, l'internationalisation et l'extraversion grandissantes des économies de nombre de régions agricoles, ne risquent pas de faire perdre bien des vertus heuristiques que nous venons de prêter au concept de système agraire.

En particulier dans les pays développés, où les «coutumes traditionnelles» régressent inéluctablement tandis que s'accroissent les contraintes et réglementations supra-régionales et supra-nationales la notion de système agraire n'est-elle pas en train de devenir progressivement obsolète ?

La question mérite d'être posée, notamment lorsque l'on voit les usages et pratiques qui, dans le passé réglaient la vie des campagnes, être relégués au rang de rites et manifestations folkloriques. Mais cette célébration de l'ordre agraire ancien peut donner lieu à une double interprétation : culte nostalgique d'un temps révolu et idéalement magnifié ou au contraire, réaffirmation, malgré tout, d'une solidarité régionale, d'une communauté de destin. Au risque d'être taxé d'optimisme, nous pensons que la deuxième interprétation n'est pas totalement utopique, notamment en France, compte tenu de la politique de décentralisation. En effet cette dernière peut permettre l'expression d'une identité régionale dont l'affirmation se ferait plus en référence à un projet d'avenir commun que par la commémoration du passé.

dans les sociétés
traditionnelles,
vitalité du concept

Dans les pays en voie de développement, la notion de système agraire apparaît d'autant plus vivace que l'on a à faire à une société traditionnelle. Ainsi la description que nous donnent les ethnologues des sociétés primitives, notamment en ce qui concerne la gestion et l'exploitation agricole de leur territoire, est celle de pratiques communes sinon communautaires, spécifiques à chaque groupe ethnique mais généralement indifférenciées entre les unités familiales constitutives de chaque groupe.

L'absence de toute typologie d'exploitation dans un tel contexte ne nous semble pas fortuit. Il est plus à mettre sur le compte de leur inutilité que de l'incapacité des ethnologues à les produire. En effet, c'est tout le groupe qui peut être considéré comme une unité de production fonctionnelle. Entre cette situation archaïque et la situation moderne où l'exploitation individuelle constitue une entité en grande partie autonome, même si son fonctionnement est influencé par de nombreuses contraintes externes, on a tous les intermédiaires.

efficacité de
son emploi

Mais il faut reconnaître que, notamment en Afrique, on trouve encore nombre de sociétés rurales où l'organisation de la production se fait suivant les mêmes modalités au niveau des unités de productions familiales. Cette similitude des modes de production rend particulièrement opératoire le concept de système agraire. L'unité élémentaire qui permet sa description se trouve alors être l'unité sociale et territoriale où peuvent être répertoriées et analysées l'ensemble des règles et pratiques communes caractérisant l'exploitation du milieu. Toujours en Afrique, c'est le village qui, le plus souvent, constitue cette unité territoriale élémentaire au niveau de laquelle peuvent être identifiés les déterminants du système agraire local. Ceci étant, les sociétés rurales traditionnelles sont le théâtre de transformations de plus en plus profondes, entraînant notamment une forte désagrégation sociale. Le progrès technique, est générateur de disparités au sein de ses sociétés dont certaines avaient fait du maintien de l'égalité économique entre leurs membres, par dissipation du surplus, une règle majeure de leur fonctionnement (CLASTRE, 1974).

le village
unité de base
d'analyse

Aussi, compte tenu de ces transformations on peut s'interroger sur la pertinence du concept de système agraire. Même si les évolutions actuellement à l'œuvre dans les sociétés traditionnelles

rendent plus difficile son utilisation du fait notamment de la forte extraversion de leur économie (exode), il reste néanmoins un instrument précieux d'analyse de la dynamique de ces sociétés et de leur résistance au changement.

3. Les systèmes agraires un outil de prospective

la compréhension
de la dynamique des
systèmes agraires
moyens privilégiés
pour prévoir
les possibilités
de changement

Si l'on considère qu'un système agricole résulte des rapports, sinon nécessaires du moins cohérents, entre un espace, une société et les moyens techniques dont elle dispose, son analyse peut nous permettre de comprendre pourquoi telle société est condamnée au changement, voire à la régression, lorsque sont rompus les équilibres antérieurs par suite de l'augmentation de la densité de population (Yatenga) ou de l'incapacité de concurrencer l'augmentation de la productivité du travail dans les zones environnantes (Cévennes).

A l'inverse, la résistance au changement et notamment à l'intensification agricole dont font preuve certaines sociétés rurales malgré les impératifs et les incitations de la politique nationale, peut être interprétée de façon plus adéquate si on recourt à la notion de système agricole et aux lois de sa dynamique. Cette résistance peut en effet trouver son origine dans l'absence de nécessité pour les populations locales de changer leur mode d'exploitation du milieu dans la mesure où celui-ci satisfait à leurs besoins élémentaires, à un coût en travail généralement inférieur à celui que nécessiterait l'intensification (BOSERUP, 1970).

Mais il ne faut pas négliger une autre cause à cette résistance au changement et aux nouveaux modes de production que cherchent notamment à promouvoir la plupart des projets de développement rural. Ces projets constituent souvent une rupture brutale avec l'ordre agricole ancien. Or dans celui-ci se trouvait cristallisée une grande partie du patrimoine culturel de la société. En l'absence de toute négociation des modalités de ce changement permettant de respecter voire d'enrichir ce patrimoine, la résistance au changement imposé de l'extérieur n'est en fait que la manifestation légitime de la volonté des sociétés concernées de conserver leur identité, montrant ainsi que les systèmes agricoles sont tout autant des produits culturels que des modes d'organisation technique.

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD G., 1965.— La formation de l'esprit scientifique, contribution à une psychanalyse de la connaissance.— Paris : librairie philosophique J. Vrin .
- BERGERET P., 1986.— Diversité des systèmes agricoles et stratégies de développement : le cas du Népal.— Th. Ing. Doc. ENSAA-ENSAM Montpellier.
- BOSERUP E., 1970.— Evolution agricole et pression démographique.— Paris : Flammarion .
- BOURDIEU P., 1980.— Le sens pratique. — Paris : ED. de minuit.
- CLASTRES P., 1974.— La société contre l'état. — Paris : ED. de minuit.
- DUCRET G., FOTSING J.M., 1987.— Evolution des systèmes agricoles à Bafou (Ouest - Cameroun). — In : Revue de géographie du Cameroun vol. VII N° 1 Yaoundé.
- DUGUE M.J., 1987.— Dynamique des systèmes agricoles au Yatenga (Burkina Faso). Analyse de leur évolution récente et conséquences pour l'avenir.— DSA-CIRAD.
- JAMIN P.Y., TOURRAND J.F., 1986.— Evolution de l'agriculture et de l'élevage dans une zone de grands aménagements : le delta du fleuve Sénégal.— In : Cahiers de la Recherche Développement n° 12 p. 21-34.
- JOUBE P., DAVID D., 1985.— Diversité spatiale et évolution des modes d'association de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Maradi au Niger.— In : Cahiers de la Recherche Développement N° 12.
- KNEPFLER M., 1986.— Diversité des systèmes de production dans le district de Gulmi (Népal) - Définition du système agricole local. — Mémoire ESAT - ENSAA Montpellier.
- LE COZ J. 1988.— Les systèmes agro-territoriaux.— Communication au secteur systèmes agricoles d'Agropolis. — Montpellier.
- MARCHAL J.Y., HOFFMAN O., 1987.— La dynamique des systèmes agricoles de la région de Xalapa (Mexique).— Communication colloque systèmes agricoles 16-18 novembre 1987. Paris.

MAZOYER M. 1987.— Rapport de synthèse du colloque dynamique des systèmes agraires». — 16-18 nov. 1987. Paris

PEPIN -LEHALLEUR M., SAUTTER G., 1987.— Mante (Tamaulipas, Mexique) un système agricole régional ? — In : Cahiers de la Recherche Développement N° 20

PONSART-DUREAU M.C., 1985.— Contribution à la connaissance de la région de Cimado en vue d'une intervention SEMRY - Nord Cameroun.— Mémoire ESAT Montpellier.

ROESCH M., KATARY A., DEVILLE P. 1986. — Le zonage de la province du Zou.— Projet RD Zou. DRA - Benin

SEBILLOTTE M., 1982.— Les systèmes de culture - réflexions sur l'intérêt et l'emploi de cette notion à partir de l'expérience acquise en région de grande culture.— Sém. Dept. Agro. INRA Vichy 16-18 mars 1982.

TALLEC M., 1986.— Etude des systèmes agraires de la région de Notse au Togo. Projet fédérateur de Notse. — collection Documents Systèmes Agraires DSA-CIRAD.

TREBUIL G., 1983.— Le système de mise en valeur agricole du milieu et son évolution récente dans la région de Sathing - Phra, Sud-Thaïlande.— Université Prince de Songha, Pub n° 2. Proj. Rech. S.P. Université prince de Songka.

Some reflections on the specificity and the identification of agrarian systems. — P. JOUVE

The notion of farming system which is of fairly recent origin, is now in common use in research and studies on the rural world. However, this use shows that the meaning attributed to the concept is fairly loose. The various definitions generally attributed to it are first analysed to reveal its specific nature in particular in relation to other farming systems. The characteristics of the «system» corresponding to this level of organisation are then presented. For this, its constituent parts are identified, grouped in three major components, physical, social and technical, which form the basic structure of all «agrarian» systems. The different types of relations between these components and which determine the functioning of the system are then examined.

This is followed by study of the problem of the identification of «agrarian» systems and their limits on the site. Two methods are proposed for this : examination of agrarian landscapes and identification of common rules and practices and their spatial scope.

Finally, the article concludes by discussing the usefulness of such a concept for studying the rural world and its development. It appears that its pertinence varies according to the situation and in particular in relation to the degree of technical and economic evolution of rural societies. Nevertheless, the notion of «agrarian» system is a useful tool for grasping the geographical diversity of modes of exploitation of the rural world and their dynamics on a regional scale.

Key words : Rural development - Farming system - Concept - Identification - Landscape

Algunas reflexiones sobre la especificidad y la identificación de los sistemas agrarios. — P. JOUVE

El concepto de sistema agrario, relativamente nuevo, es ya de uso corriente en las investigaciones y los estudios referentes al medio rural. Pero este uso revela justamente que el significado que se le atribuye a esta palabra es bastante inestable. Por eso, en una primera parte, serán analizados los diferentes significados que le son generalmente, atribuidos, con el fin de poner de relieve lo que constituye su carácter específico, sobretudo en comparación con los otros sistemas agrícolas.

Enseguida, se presentan las características del «sistema» correspondiente a tal nivel de organización. Con ese fin, se identifican los elementos que lo constituyen y que pueden ser divididos en tres grandes componentes : físico, social y técnico. Tales son los constituyentes de la estructura de base de todo sistema agrario. También se han analizado los tipos de relaciones que existen entre estos componentes, y que son los que determinan el funcionamiento del sistema.

Siguientemente, se estudió el problema de la identificación y de los límites en el terreno de los sistemas agrarios. Para esto se proponen dos medios : la lectura de los paisajes agrarios y la determinación de las reglas y de las prácticas comunes y de su ubicación espacial.

Finalmente, y como conclusión, se plantea la interrogación acerca de la utilidad de tal concepto para el estudio del medio rural, así como para su desarrollo. Aparece que su pertinencia es variable según las situaciones y particularmente según el grado de evolución técnica y económica de las sociedades rurales. A pesar de todo, el concepto de sistema agrario constituye un instrumento privilegiado para la comprensión de la diversidad geográfica de los modos de explotación, en medio rural, y de su dinámica a escala regional.

Palabras clave : Desarrollo rural - Sistema agrario - Concepto - Identificación - Paisaje